

## BILAN

(en milliers MAD)

ACTIF	30/06/2016	31/12/2015
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES	127 630	362 004
TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX		
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	5 865	6 710
A Vue	5 865	6 710
A Terme	-	-
CREANCES SUR LA CLIENTELE	14 669 255	14 922 336
Crédits de Trésorerie et à la Consommation	3 513	1 682
Crédits à l'Équipement	14 626 298	14 862 412
Crédits immobiliers	25 424	26 315
Autres Crédits	14 020	31 928
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créances	-	-
Titres de Propriété	-	-
AUTRES ACTIFS	50 590	58 479
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créances	-	-
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	25	25
CREANCES SUBORDONNEES	-	-
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 040	766
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	54 941	56 271
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>14 909 344</b>	<b>15 406 593</b>

PASSIF	30/06/2016	31/12/2015
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	4 790 390	4 681 926
A Vue	-	-
A Terme	4 790 390	4 681 926
DEPOTS DE LA CLIENTELE	-	-
Comptes à Vue Créditeurs	-	-
Comptes d'Épargne	-	-
Dépôts à Terme	-	-
Autres Comptes Créditeurs	-	-
TITRES DE CREANCE EMIS	7 213 905	8 006 219
Titres de Créance Négociables Emis	4 456 661	5 200 065
Emprunts Obligataires Emis	2 757 244	2 806 153
Autres Titres de Créances Emis	-	-
AUTRES PASSIFS	103 047	44 065
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE	-	-
DETTES SUBORDONNEES	-	-
ECARTS DE REEVALUATION	-	-
RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	1 674 227	1 447 387
CAPITAL	1 000 000	1 000 000
ACTIONNAIRES : CAPITAL NON VERSE	-	-
REPORT A NOUVEAU	-	-
RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	127 775	226 996
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>14 909 344</b>	<b>15 406 593</b>

## HORS BILAN

(en milliers MAD)

	30/06/2016	31/12/2015
ENGAGEMENTS DONNES	4 786 827	4 530 927
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 786 827	4 530 927
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	2 100 000	400 000
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 100 000	400 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(en milliers MAD)

	30/06/2016	30/06/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	479 938	450 580
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	2 868	2 318
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	477 069	448 262
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
Produits sur titres de propriété	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	-	-
Autres produits bancaires	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	248 489	251 975
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	104 922	113 210
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	143 515	138 702
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	53	62
PRODUIT NET BANCAIRE	231 448	198 605
Produits d'exploitation non bancaire	30	563
Charges d'exploitation non bancaire	109	64
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	29 770	27 056
Charges de personnel	22 499	20 825
Impôts et taxes	797	414
Charges externes	2 310	2 163
Autres charges générales d'exploitation	2 286	1 589
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 878	2 064
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	433	2 687
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	433	2 687
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 607	1 457
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 607	1 457
Récupération sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
RESULTAT COURANT	202 774	170 819
Produits non courants	44	1
Charges non courantes	0	2 152
RESULTAT AVANT IMPOTS	202 818	168 667
Impôts sur les résultats	75 043	63 203
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	127 775	105 464

# ETATS DE SYNTHESE

au 30 Juin 2016

## ETAT DES SOLDES DE GESTION

(en milliers MAD)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	30/06/2016	30/06/2015
(+) Intérêts et produits assimilés	479 938	450 580
(-) Intérêts et charges assimilées	248 437	251 913
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>231 501</b>	<b>198 668</b>
(+) Produits sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
(-) Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Commissions perçues	-	-
(-) Commissions servies	53	62
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>- 53</b>	<b>- 62</b>
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
(+) Résultat des opérations de change	-	-
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Divers autres produits bancaires	-	-
(-) Diverses autres charges bancaires	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>231 448</b>	<b>198 605</b>
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	30	563
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	109	64
(-) Charges générales d'exploitation	29 770	27 056
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>201 600</b>	<b>172 048</b>
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	- 1 174	1 230
(+/-) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-	-
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>202 774</b>	<b>170 819</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>44</b>	<b>- 2 152</b>
(-) Impôts sur les résultats	75 043	63 203
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>127 775</b>	<b>105 464</b>

## II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

(en milliers MAD)

	30/06/2016	30/06/2015
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	127 775	105 464
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 878	2 064
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	-	-
(-) Plus values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Moins values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) plus values de cession sur immobilisations financières	-	-
(+) Moins values de cession sur immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	129 653	107 528
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	129 653	107 528

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers MAD)

	30/06/2016	31/12/2015
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	479 938	922 681
(+) Récupérations sur créances amorties	-	-
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	75	9 292
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	248 489	507 136
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	109	9 841
(-) Charges générales d'exploitation versées	27 892	50 101
(-) Impôts sur les résultats versés	75 043	134 633
<b>I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>128 479</b>	<b>230 262</b>
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	846	- 3 151
(+) Créances sur la clientèle	254 255	- 911 116
(+) Titres de transaction et de placement	-	-
(+) Autres actifs	7 890	3 440
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	108 464	269 582
(+) Dépôts de la clientèle	-	-
(+) Titres de créance émis	- 792 313	826 825
(+) Autres passifs	58 981	- 27 914
<b>II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>- 361 877</b>	<b>157 665</b>
<b>III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>- 233 398</b>	<b>387 927</b>
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
(+) Produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
(-) Acquisition d'immobilisations financières	-	-
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	820	958
(+) Intérêts perçus	-	-
(+) Dividendes perçus	-	-
<b>IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 820</b>	<b>- 958</b>
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
(-) Intérêts versés	-	-
(-) Dividendes versés	-	176 471
(-) Autres	156	8 671
<b>V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>- 156</b>	<b>- 185 142</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV+V)</b>	<b>- 234 374</b>	<b>201 827</b>
<b>VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>362 004</b>	<b>160 177</b>
<b>VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>127 630</b>	<b>362 004</b>

## PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

### INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le "Plan Comptable des Etablissements de Crédit" entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur (lettre circulaire n° 25/G/97, circulaires n° 19/G/2002 et 38/G/2004), provisionnées à hauteur de :
  - 20 % pour les créances pré-douteuses,
  - 50 % pour les créances douteuses,
  - 100 % pour les créances compromises.

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la réglementation en vigueur. Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

## ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérégations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérégations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérégations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

Néant

## ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

INDICATIONS DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
II. Changements affectant les règles de présentation		

Néant

## CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers MAD)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2016	Total 31/12/2015
	COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	125 504	5 865	-	-	131 369
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	2 108	-	-	-	2 108	1 389
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>127 612</b>	<b>5 865</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>133 477</b>	<b>368 701</b>

## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

Titres	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30/06/2016	Total 31/12/2015
			Financiers	Non financiers		
<b>Titres cotés</b>						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
<b>Titres non cotés</b>						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
<b>TOTAL</b>						

Néant

## TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

(en milliers MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat Net	
Participations dans les entreprises liées									
Autres titres de participation									
MAROCLEAR	Dépositaire central	20 000	0,125	25	25	31/12/2015	281 407	8 529	-
<b>TOTAL PARTICIPATIONS</b>				<b>25</b>	<b>25</b>		<b>281 407</b>	<b>8 529</b>	<b>-</b>
<b>EMPLOIS ASSIMILES</b>				<b>-</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>25</b>	<b>25</b>		<b>281 407</b>	<b>8 529</b>	<b>-</b>

## DETAIL DES AUTRES ACTIFS

(en milliers MAD)

ACTIF	30/06/2016	31/12/2015
Instruments optionnels achetés	-	-
Opérations diverses sur titres	-	-
Débiteurs divers	25 316	29 542
Sommes dues par l'Etat	24 563	28 982
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	-	-
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	753	560
Valeurs et emplois divers	-	-
Comptes de régularisation	25 274	28 937
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	17 843	20 132
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	7 427	8 804
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	4	1
Autres comptes de régularisation	0	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>50 590</b>	<b>58 479</b>

## CREANCES SUBORDONNEES

(en milliers MAD)

CREANCES SUBORDONNEES	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/2016		31/12/2015		30/06/2016	31/12/2015
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
<b>TOTAL</b>						

Néant

Néant

## IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAI, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

(en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat</b>									
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles									
Crédit-bail mobilier									
Crédit-bail mobilier en cours									
Crédit-bail mobilier loué									
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
Crédit-bail immobilier									
Crédit-bail immobilier en cours									
Crédit-bail immobilier loué									
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
Loyers courus à recevoir									
Loyers restructurés									
Loyers impayés									
Créances en souffrance									
<b>Immobilisations données en location simple</b>									
Biens mobiliers en location simple									
Biens immobiliers en location simple									
Loyers courus à recevoir									
Loyers restructurés									
Loyers impayés									
Créances en souffrance									
<b>TOTAL</b>									

Néant

FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL  
صندوق التجهيز الجماعي



## CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en milliers MAD)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé		Autre clientèle	Total 30/06/2016	Total 31/12/2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières			
<b>CREDITS DE TRESORERIE</b>						
Comptes à vue débiteurs	-	-	-	-	-	-
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
Autres crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-
<b>CREDITS A LA CONSOMMATION</b>				3 513	3 513	1 682
<b>CREDITS A L'EQUIPEMENT</b>	14 267 465	-	-	-	14 267 465	14 274 348
<b>CREDITS IMMOBILIERS</b>				25 424	25 424	26 315
<b>AUTRES CREDITS DE TRESORERIE</b>				-	-	-
<b>CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>				-	-	-
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>	358 832	-	-	-	358 832	588 065
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	14 020	-	-	-	14 020	31 928
Créances pré-douteuses	1 334	-	-	-	1 334	18 596
Créances douteuses	3 583	-	-	-	3 583	1 373
Créances compromises	9 103	-	-	-	9 103	11 959
<b>TOTAL</b>	<b>14 640 317</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>28 937</b>	<b>14 669 255</b>	<b>14 922 336</b>

## ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES

(en milliers MAD)

	30/06/2016		31/12/2015	
	CREANCES	PROVISIONS	CREANCES	PROVISIONS
<b>Prêts Classiques</b>				
CREANCES PREDOUTEUSES	1 505	55	20 977	772
CREANCES DOUTEUSES	-	-	1 580	153
CREANCES COMPROMISES	7 823	5 701	6 438	5 436
<b>Sous total 1</b>	<b>9 328</b>	<b>5 756</b>	<b>28 995</b>	<b>6 360</b>
<b>Prêts MEN *</b>				
CREANCES PREDOUTEUSES	-	-	-	-
CREANCES DOUTEUSES	4 310	396	-	-
CREANCES COMPROMISES	10 614	1 896	15 987	2 862
<b>Sous total 2</b>	<b>14 925</b>	<b>2 292</b>	<b>15 987</b>	<b>2 862</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>24 253</b>	<b>8 048</b>	<b>44 983</b>	<b>9 222</b>

\* Prêts pris en charge par le budget du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) pour la réalisation de projets dans le cadre de la convention signée entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et le FEC.

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

(en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortis. et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements Sur immo. Sorties	Cumul	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	18 691	602	-	19 293	17 925	329	-	18 254	1 040
Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	18 691	602	-	19 293	17 925	329	-	18 254	1 040
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	118 495	218	-	118 713	62 224	1 548	-	63 773	54 941
<b>IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>	82 879	181	-	83 060	32 435	822	-	33 257	49 802
Terrain d'exploitation	7 229	-	-	7 229	-	-	-	-	7 229
Immeubles d'exploitation, Bureaux	74 750	181	-	74 931	31 989	811	-	32 800	42 131
Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	900	-	-	900	446	11	-	458	443
<b>MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	26 728	37	-	26 765	23 871	606	-	24 477	2 288
Mobilier de bureau d'exploitation	8 343	13	-	8 356	7 929	196	-	8 124	232
Matériel de bureau d'exploitation	878	-	-	878	810	11	-	821	56
Matériel informatique	14 999	24	-	15 022	13 136	326	-	13 463	1 560
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 509	-	-	2 509	1 995	74	-	2 068	440
Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>	8 889	-	-	8 889	5 919	120	-	6 038	2 850
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITAT.</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immeubles hors exploitation	5 545	-	-	5 545	2 952	69	-	3 021	2 524
Mobilier et matériel hors exploitation	2 081	-	-	2 081	1 723	48	-	1 771	310
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 263	-	-	1 263	1 243	3	-	1 246	16
<b>TOTAL</b>	<b>137 186</b>	<b>820</b>	<b>-</b>	<b>138 006</b>	<b>80 149</b>	<b>1 878</b>	<b>-</b>	<b>82 026</b>	<b>55 980</b>

**DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES**

(en milliers MAD)

DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total	
					30/06/2016	31/12/2015
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>	-	-	-	-	-	-
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>	-	-	-	-	-	100 000
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	100 000
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>	-	4 324 435	-	235 570	4 560 004	4 377 366
<b>AUTRES DETTES</b>	-	-	-	167 817	167 817	164 200
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	-	58 619	-	3 950	62 568	40 360
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>4 383 053</b>	<b>-</b>	<b>407 337</b>	<b>4 790 390</b>	<b>4 681 926</b>

**DEPOTS DE LA CLIENTELE**

(en milliers MAD)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2016	Total 31/12/2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèle		
Comptes à vue créditeurs	-	-	-	-	-	-
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-
Dépôts à terme	-	-	-	-	-	-
Autres comptes créditeurs	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**TITRES DE CREANCES EMIS**

(en milliers MAD)

NATURE DES TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
<b>Titres de créances négociables</b>									
Certificats de Dépôt	28/06/2010	28/06/2017	100	4,81%	In fine	4 401 500	-	-	
Certificats de Dépôt	30/06/2010	30/06/2017	100	4,81%	In fine	300 000	-	-	
Certificats de Dépôt	09/08/2010	09/08/2016	100	3,40%	In fine	150 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/09/2010	07/09/2016	100	4,81%	In fine	280 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/09/2010	07/09/2016	100	3,40%	In fine	70 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/09/2010	07/09/2016	100	3,40%	In fine	330 000	-	-	
Certificats de Dépôt	08/10/2010	08/10/2016	100	3,40%	In fine	302 000	-	-	
Certificats de Dépôt	16/11/2010	16/11/2016	100	3,32%	In fine	250 000	-	-	
Certificats de Dépôt	15/02/2011	15/02/2017	100	3,30%	In fine	350 000	-	-	
Certificats de Dépôt	21/04/2011	21/04/2017	100	2,71%	In fine	300 000	-	-	
Certificats de Dépôt	02/02/2012	02/02/2017	100	3,24%	In fine	202 500	-	-	
Certificats de Dépôt	15/05/2012	15/05/2017	100	2,63%	In fine	224 000	-	-	
Certificats de Dépôt	30/01/2014	30/01/2017	100	3,04%	In fine	200 000	-	-	
Certificats de Dépôt	21/03/2014	21/03/2017	100	3,06%	In fine	100 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/05/2014	07/05/2017	100	2,65%	In fine	65 000	-	-	
Certificats de Dépôt	07/05/2014	07/05/2017	100	4,54%	In fine	50 000	-	-	
Certificats de Dépôt	20/05/2014	20/05/2017	100	2,60%	In fine	350 000	-	-	
Certificats de Dépôt	28/06/2014	28/06/2017	100	2,54%	In fine	170 000	-	-	
Certificats de Dépôt	28/06/2014	28/06/2017	100	4,40%	In fine	100 000	-	-	
Certificats de Dépôt	24/12/2014	24/12/2016	100	3,08%	In fine	150 000	-	-	
Certificats de Dépôt	24/12/2014	24/12/2016	100	2,93%	In fine	150 000	-	-	
Certificats de Dépôt	24/03/2015	24/03/2017	100	2,89%	In fine	328 000	-	-	
<b>Emprunts obligataires</b>						2 676 733			
Emprunts obligataires	20/01/2012	20/01/2027	100	5,30%	Amortissable	733 333	-	-	
Emprunts obligataires	08/12/2014	08/12/2029	100	4,32%	Amortissable	792 400	-	-	
Emprunts obligataires	08/12/2014	08/12/2024	100	3,23%	In fine	151 000	-	-	
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2030	100	4,60%	Amortissable	720 000	-	-	
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2025	100	3,23%	Amortissable	60 000	-	-	
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2025	100	3,33%	Amortissable	220 000	-	-	
<b>TOTAL</b>						<b>7 078 233</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

**DETAIL DES AUTRES PASSIFS**

(en milliers MAD)

PASSIF	30/06/2016		31/12/2015	
	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2015
<b>Instruments optionnels vendus</b>	-	-	-	-
<b>Opérations diverses sur titres</b>	-	-	-	-
<b>Créditeurs divers</b>	94 865	35 188	-	-
Sommes dues à l'Etat	33 092	31 202	-	-
Sommes dues aux organismes de prévoyance	1 327	1 285	-	-
Sommes dues au personnel	49	-	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	805	1 608	-	-
Fournisseurs de biens et services	59 592	1 092	-	-
Divers autres créditeurs	8 182	8 877	-	-
<b>Comptes de régularisation</b>	-	-	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	305	492	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	7 654	8 161	-	-
Autres comptes de régularisation	223	223	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>103 047</b>	<b>44 065</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**PROVISIONS**

(en milliers MAD)

PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	31/12/2015				
	Encours	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours
créances sur les établissements de crédit et assimilés	20 685	433	1 607	-	19 511
créances sur la clientèle	-	-	-	-	-
titres de placement	9 222	433	1 607	-	8 048
titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-	-
immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
autres actifs	11 463	-	0	-	11 463
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :</b>	-	-	-	-	-
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	-	-	-	-	-
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 685</b>	<b>433</b>	<b>1 607</b>	<b>-</b>	<b>19 511</b>

**SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE**

(en milliers MAD)

Objet économique	Montant global	Montant		Utilisation	
		31/12/2015	30/06/2016	30/06/2016	30/06/2016
Subventions	-	-	-	-	-
Fonds publics affectés	-	-	-	-	-
Fonds spéciaux de garantie	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**CAPITAUX PROPRES**

(en milliers MAD)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2015	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2016
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	1 447 387	226 996	- 156	1 674 227
Réserve légale	-	-	-	-
Autres réserves	1 447 387	226 996	- 156	1 674 227
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	-
<b>Capital</b>	1 000 000	-	-	1 000 000
Capital appelé	-	-	-	-
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	1 000 000	-	-	1 000 000
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	226 996	- 226 996	127 775	127 775
<b>TOTAL</b>	<b>2 674 383</b>	<b>-</b>	<b>127 620</b>	<b>2 802 003</b>

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE**

(en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	30/06/2016	31/12/2015
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</b>	4 786 827	4 530 927
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	4 786 827	4 530 927
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	4 786 827	4 530 927
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>	-	-
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>	-	

**DETTES SUBORDONNEES**

(en milliers MAD)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur MAD)	Dont entreprises liées		Dont entreprises apparentées	
							Montant (c/v MAD) 30/06/2016	Montant (c/v MAD) 31/12/2015	Montant (c/v MAD) 30/06/2016	Montant (c/v MAD) 31/12/2015
	Néant					Néant			Néant	

(1) Cours Bank Al-Maghrib au 30/06/2016

(2) Eventuellement indéterminée

(3) Se référer au contrat de dettes subordonnées

**VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE** (en milliers MAD)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			-
Autres titres			-
Hypothèques	380 000	Compte 2313	380 000
Autres valeurs et sûretés réelles			-
<b>TOTAL</b>	<b>380 000</b>		<b>380 000</b>
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			-
Autres titres			-
Hypothèques			-
Autres valeurs et sûretés réelles			-
<b>TOTAL</b>		<b>Néant</b>	

**VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE** (en milliers MAD)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	131 369	-	-	-	-	131 369
Créances sur la clientèle	106 152	102 068	929 397	4 574 499	8 507 607	14 219 723
Titres de créance	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>237 521</b>	<b>102 068</b>	<b>929 397</b>	<b>4 574 499</b>	<b>8 507 607</b>	<b>14 351 092</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	32 261	154 851	372 024	1 533 843	2 467 025	4 560 004
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de créance émis	48 000	-	723 267	4 008 567	2 298 400	7 078 233
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>80 261</b>	<b>154 851</b>	<b>1 095 291</b>	<b>5 542 410</b>	<b>4 765 425</b>	<b>11 638 238</b>

**CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE** (en milliers MAD)

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédit par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
1	2 009 980	1 799 626	210 354	-

**VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE** (en milliers MAD)

BILAN	Montant
<b>ACTIF</b>	-
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-
Créances sur la clientèle	-
Titres de transaction et de placement et d'investissement	-
Autres actifs	-
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
<b>PASSIF</b>	<b>407 766</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	407 337
Dépôts de la clientèle	-
Titres de créance émis	-
Autres passifs	429
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
<b>HORS BILAN</b>	<b>Montant</b>
Engagements donnés	-
Engagements reçus	-

**MARGE D'INTERET** (en milliers MAD)

	30/06/2016	30/06/2015
<b>Intérêts perçus</b>	<b>479 938</b>	<b>450 580</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	2 868	2 318
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	477 069	448 262
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
<b>Intérêts servis</b>	<b>248 437</b>	<b>251 913</b>
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	104 922	113 210
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	143 515	138 702
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>231 501</b>	<b>198 668</b>

**PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE** (en milliers MAD)

CATEGORIE DE TITRES	Produits perçus
Titres de placement	
Titres de participation	
Participations dans les entreprises liées	
Titres de l'activité de portefeuille	
Emplois assimilés	
<b>TOTAL</b>	<b>Néant</b>

**COMMISSIONS** (en milliers MAD)

	Montant
<b>Commissions perçues</b>	-
Sur opérations avec les établissements de crédit	-
Sur opérations avec la clientèle	-
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	-
<b>Commissions versées</b>	<b>53</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	45
Sur opérations avec la clientèle	-
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	8
Sur moyens de paiement	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	-

**RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE** (en milliers MAD)

Produits et charges	30/06/2016	30/06/2015
<b>Produits</b>		
Gains sur les titres de transaction		
Plus-value de cession sur titres de placement		
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change		
<b>Charges</b>		
Pertes sur les titres de transaction		
Moins value de cession sur titres de placement		
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement		
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur opérations de change		
<b>RESULTAT</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>

**CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION** (en milliers MAD)

Charges	Montant
Charges du personnel	22 499
Impôts et taxes	797
Charges externes	2 310
Autres charges générales d'exploitation	2 286
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	1 878
<b>TOTAL</b>	<b>29 770</b>

**AUTRES PRODUITS ET CHARGES** (en milliers MAD)

	Montant
<b>Autres produits et charges bancaires</b>	<b>53</b>
Autres produits bancaires	-
Autres charges bancaires	53
<b>Produits et charges d'exploitation non bancaires</b>	<b>139</b>
Produits d'exploitation non bancaires	30
Charges d'exploitation non bancaires	109
<b>Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>433</b>
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1 607
<b>Produits et charges non courants</b>	<b>44</b>
Produits non courants	44
Charges non courantes	0

**DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS** (en milliers MAD)

I- DATATION	
Date de clôture (1)	30/06/2016
Date d'établissement des états de synthèse (2)	Septembre 2016
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables
	<b>Néant</b>

**EFFECTIFS** (En nombre)

EFFECTIFS	30/06/2016	31/12/2015
Effectifs rémunérés	104	105
Effectifs utilisés	104	105
Effectifs équivalent plein temps	104	105
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	94	95
Employés (équivalent plein temps)	10	10
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-

## 1 Gestion intégrée des risques

### 1.1 Principes de contrôle et de gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance de la gestion des risques au Fonds d'Equipeement Communal repose sur :

- l'engagement résolu du Conseil d'Administration à privilégier la gestion des risques ;
- la forte implication de l'ensemble de l'encadrement de l'institution dans le processus ;
- des procédures et des responsabilités clairement définies au sein de l'organisation ;
- l'attribution de ressources appropriées pour la gestion des risques et le développement d'une sensibilité aux risques chez toutes les parties prenantes.

### 1.2 Structure et gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance et la gestion des risques sont assurées par les instances décrites ci-après :

#### Organe d'Administration

Le Conseil d'Administration du FEC approuve la politique globale de gestion des risques ainsi que les orientations stratégiques de gestion de chaque risque pris individuellement.

Le Conseil d'Administration est présidé par le Chef du Gouvernement ou par l'Autorité Gouvernementale déléguée par lui à cet effet.

Il comprend, en outre, les membres suivants :

- 2 représentants du Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 1 représentant du Ministère de la Santé ;
- 1 représentant du Ministère de l'Equipeement et du Transport ;
- 1 représentant du Ministère de l'Energie et des Mines ;
- Le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion ;
- Des membres représentant les élus : 8 conseillers communaux désignés parmi les conseillers communaux figurant sur une liste établie à cet effet.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins du FEC l'exigent et au moins deux fois par an.

Le Commissaire du Gouvernement désigné auprès du FEC, conformément aux textes en vigueur, assiste avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration.

#### Comité d'Audit et des Risques

Le Conseil d'Administration a institué en son sein, conformément aux nouvelles dispositions légales et réglementaires, relatives au contrôle interne des établissements de Crédit, un Comité d'Audit et des Risques.

Le Conseil d'Administration avait été assisté auparavant, par un Comité d'Audit, chargé de l'évaluation du système de contrôle interne

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé notamment de porter son appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et sur la cohérence des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

#### Instance Dirigeante

La Direction Générale du FEC évalue l'efficacité du processus de gestion des risques et procède à un examen régulier des politiques, stratégies et initiatives clés en matière de gestion des risques.

La Direction Générale effectue deux fois par an (ou plus souvent si les circonstances l'exigent) des présentations devant le Conseil d'Administration sur les principaux aspects et les grandes évolutions de la stratégie de gestion des risques.

#### Comité de Crédit

Le Comité de Crédit est chargé d'examiner et de consentir les prêts dans les conditions fixées par le Conseil d'Administration.

Le Comité de Crédit du FEC comprend, outre le Wali Directeur Général du FEC, Président :

- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 1 représentant désigné par la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Le Comité de Crédit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent et au moins une fois par mois.

#### Comité des Risques interne

Le Comité des Risques, présidé par le Wali Directeur Général du FEC, se charge notamment de :

- valider la stratégie globale de gestion des risques du FEC et de s'assurer de sa mise en œuvre ;
- valider les procédures formelles de gestion des risques en vérifiant leur conformité avec les exigences réglementaires ;
- assurer le suivi et l'évaluation des dispositifs de prévention des risques mis en place par le FEC ;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations du Comité d'Audit et des Risques et de celles des intervenants du contrôle externe en matière de prévention des risques ;
- examiner les informations relatives à la gestion des risques et s'assurer de leur fiabilité, avant leur transmission aux tiers.

#### Direction des Risques et Contrôle Permanent

En application des nouvelles exigences réglementaires relatives au contrôle interne, le FEC a mis en place la fonction de contrôle permanent. La responsabilité de cette fonction a été confiée à la Direction des Risques.

La Direction des Risques et Contrôle Permanent est chargée notamment de s'assurer de la fiabilité et de la sécurité des opérations réalisées par le FEC ainsi que de la mise en œuvre de processus efficaces de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques.

#### Audit Interne

L'Audit Interne est chargé des opérations d'audit portant sur l'organisation, les procédures et le fonctionnement du FEC. Cette entité assure la réalisation des missions d'audit ainsi que la préparation et le suivi des réunions du Comité d'Audit et des Risques.

L'Audit Interne est également chargé d'apporter l'assistance nécessaire aux intervenants du contrôle externe et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations.

#### Fonction Conformité

La fonction Conformité est chargée du suivi de la conformité des opérations et des actes du FEC au regard des dispositions légales et réglementaires, applicables au FEC.

Elle est également chargée de la mise en œuvre et du suivi du code déontologique applicable au personnel du FEC.

## 2 Exposition aux risques

Les risques associés aux activités du Fonds d'Equipeement Communal sont les suivants :

**Risque de crédit :** risque qu'une contrepartie ne puisse pas honorer ses obligations contractuelles.

**Risque de liquidité :** se rapporte au risque que le FEC ne puisse pas satisfaire aux demandes de liquidités et s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit.

**Risque de taux d'intérêt :** Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges du FEC, ses revenus et sa valeur économique.

**Risques opérationnels :** risques de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables aux procédures, aux ressources humaines, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs.

**Risque de non-conformité :** correspond au risque de non-conformité aux lois, règlements et directives réglementaires applicables.

**Risque de change :** dû aux fluctuations des taux de change.

#### 2.1 Risque de Crédit

Le FEC est exposé au risque de crédit en raison de son activité d'octroi de prêts.

#### Politique générale des prêts

Le FEC exige de ses clients un effort d'autofinancement d'au moins 20% du coût de l'investissement, sauf pour des exceptions justifiées et agréées par le Comité de Crédit.

Les taux appliqués sont soit des taux fixes soit des taux révisables sans distinction entre les catégories des emprunteurs.

Le remboursement des prêts FEC s'effectue au moyen de versements annuels, comprenant principal et intérêts.

#### Prise de décision

La Direction des Risques et contrôle permanent se charge de l'agrément du projet à financer et apprécie le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit ainsi que la capacité du client à mener à bien son projet.

Le Comité de Crédit décide de l'octroi du prêt. Ce dernier est agréé par un arrêté conjoint signé par les Ministres de l'Intérieur et de l'Economie et des Finances.

#### Processus de gestion du risque de crédit

A la réception d'une demande de financement d'un projet et en fonction de sa taille, la Direction des Grands Projets ou la Direction des Crédits d'Equipeement, relevant toutes deux du Pôle Opérations, procède à l'évaluation du projet et à l'analyse de la qualité financière du client.

L'évaluation du projet à financer repose sur une connaissance approfondie du client, de la nature de l'investissement à réaliser et du montage financier mis en place.

L'analyse de la situation financière du client porte sur les données budgétaires des comptes administratifs approuvés des trois dernières années, et des budgets approuvés respectifs ainsi que sur les données du budget prévisionnel de l'année en cours.

Une analyse rétrospective est établie dans un premier temps, afin de dégager les tendances d'évolution des principales rubriques budgétaires de la collectivité locale.

Dans un second temps, une analyse prospective est effectuée sur la base des tendances observées afin de mesurer, dans le temps, l'évolution de la capacité d'emprunt de la collectivité locale.

Le calcul de la capacité d'emprunt intègre les principes suivants :

- la capacité de remboursement de la collectivité est fonction du niveau d'épargne dégagé ;
- l'épargne maximale convertible en annuité ne doit pas dépasser 80% de l'épargne brute ;
- le taux d'endettement maximum ne doit pas être supérieur à 40%.

Préalablement à tout agrément de prêt, la Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge d'apprécier le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit en se basant sur :

- L'analyse du contenu du dossier-client : données générales et juridiques, données financières et techniques.
- L'analyse de la situation financière rétrospective et prospective du client, ce qui permet de déterminer la qualité financière intrinsèque de celui-ci et d'apprécier divers ratios d'endettement, de solvabilité ainsi que la capacité d'autofinancement.
- L'appréciation de la qualité du client sur la base de l'historique des remboursements des prêts déjà contractés et de la situation de ses arriérés vis-à-vis du FEC.
- L'appréciation de l'évaluation du projet sur la base de ratios techniques communément admis par type de projets.
- Jugement de la nécessité d'assortir, le prêt à consentir à la fourniture de garanties et proposition des mesures de correction de risque à mettre en place.

#### Les conditions Générales d'octroi de prêts

Au même titre que les autres dettes des Collectivités Locales, les annuités d'emprunt FEC sont assorties de l'obligation légale d'inscription dans leurs budgets.

Les contrats de prêts FEC prévoient :

- l'engagement de l'emprunteur à communiquer au FEC durant la vie du prêt les budgets et les comptes administratifs dès leur approbation ;
- une clause suspensive des décaissements en cas de détérioration de la situation financière de l'emprunteur ;
- une clause suspensive des décaissements en cas de retard de paiement dépassant 30 jours ;
- une clause suspensive de tout nouvel engagement en cas de retard de paiement dépassant 90 jours.

#### Profil de solvabilité

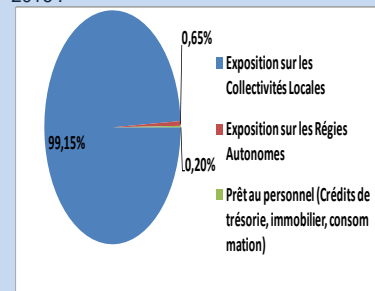
A fin Juin 2016 :

Les risques nets pondérés supportés par le FEC se sont établis à 3.857.977 Milliers de DH et sont constitués à hauteur de 90% du risque de crédit et de 10% du risque opérationnel.

Dans le respect des exigences prudentielles, le ratio de solvabilité et le ratio Tier One se sont établis à 72,57%, reflétant ainsi le bon niveau de solvabilité de l'Institution.

#### Analyse du portefeuille de crédit

Les créances sur la clientèle constituées de 99,15% d'engagements au profit des Collectivités Locales, ont totalisé 14.679.488 Milliers de DH au 30 Juin 2016 :



Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent, au 30/06/2016, à 4.786.827 Milliers de DH et concernent :

- les prêts classiques ;
- les prêts "MEN" octroyés pour la mise à niveau et la réhabilitation des établissements scolaires dans le cadre d'une convention de partenariat conclue entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Education Nationale et le FEC ;
- les prêts accordés aux régions autonomes "RA" dans le cadre de consortiums bancaires.

L'analyse de la situation des engagements hors bilan arrêtée au 30 Juin 2016, fait ressortir que 78% du volume global correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.

#### Provisions, politique de provisionnement et couverture des risques de crédit

La Direction Comptabilité & Reporting se charge du processus de classement et de provisionnement des créances en souffrance.

Les créances sur les collectivités locales sont affectées d'un taux de pondération de 20%.

La politique de classification et de provisionnement est conforme aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib.

#### Coefficient de Division Des Risques

Le FEC veille en permanence, au respect du rapport maximum de 20% entre le total des risques encourus sur un même client et ses fonds propres.

Dans le cadre des demandes de financement, les entités opérationnelles ainsi que la Direction des Risques et Contrôle Permanent s'assurent du respect du coefficient de division des risques, lequel est également suivi par la Direction Comptabilité et Reporting.

Le coefficient de division des risques s'établit, selon les modalités de la nouvelle circulaire n°08/G/2012 de Bank Al-Maghrib (entrée en vigueur en 2013) à 14,36% à fin Juin 2016, se situant ainsi en dessous du seuil réglementaire fixé par BAM.

En application de la directive n°2/G/2010 de Bank Al-Maghrib, relative à la pratique des stress tests et dans le but de renforcer les outils de mesure et d'appréciation du risque crédit, des stress test ont été effectués afin d'évaluer le degré d'aversion du FEC à ce risque.

Les résultats issus des stress test minimaux au sens de ladite directive, incorporant des changements potentiels dans la composition du portefeuille du FEC, témoignent de la capacité de résistance du FEC au risque crédit. Le FEC affiche dans l'ensemble des scénarii un ratio de solvabilité supérieur au seuil réglementaire et un taux des créances en souffrance ne dépassant pas 2%.

## 2.2 Gestion Actif/Passif

### Responsables de la gestion Actif/Passif

La Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge de la gestion Actif/Passif.

Le Comité des Risques se charge de la validation de la politique relative à la gestion Actif/Passif. Ses réunions constituent l'occasion d'examiner le profil de taux et de liquidité de l'Institution, l'analyse de l'évolution du ratio de liquidité et la présentation de la structure du bilan.

### Gestion Actif/Passif

Le FEC est doté d'une application « Gestion Financière – ALM » qui s'intègre dans son système d'information et qui permet de mieux appréhender la gestion des risques financiers inhérents à ses activités, notamment les risques de liquidité et de taux d'intérêt.

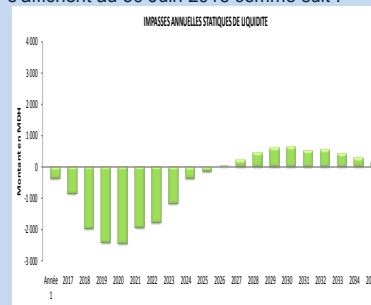
Le rapport de gestion Actif/Passif est établi semestriellement et est soumis à la Direction Générale et au Comité des Risques.

### Risque de Liquidité

La gestion du risque de liquidité est basée sur la détermination des impasses prévisionnelles statiques et dynamiques de liquidité à court, moyen et long termes et sur l'analyse de la structure du bilan. Cette approche permet d'avoir une vision globale sur le profil de liquidité de l'Institution.

#### » Exposition au 30 Juin 2016

Les impasses de liquidité en stock s'affichent au 30 Juin 2016 comme suit :

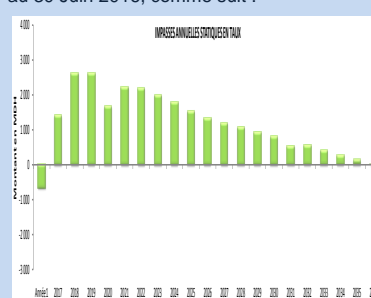


### Risque de Taux

Pour le suivi du risque de taux, il est procédé au calcul des gaps de taux et à l'analyse de la structure du bilan par type de taux, ce qui permet de mesurer et d'anticiper l'exposition au risque de taux par une confrontation des emplois aux ressources par bandes de maturités.

#### » Exposition au 30 Juin 2016

Les Gaps de taux en stock se présentent au 30 Juin 2016, comme suit :



## 2.3 Risques Opérationnels

### Organisation et Gouvernance

Au cours des dernières années et conformément aux dispositions de Bank Al-Maghrib et aux principes de bonne gouvernance, le FEC a mis en place un dispositif de contrôle interne évolutif qui permet :

- d'assurer la fiabilité et l'intégrité des informations financières et comptables produites ;
- de s'assurer que les opérations sont réalisées conformément aux lois et règlements en vigueur et selon les orientations et normes de gestion définies par l'Organe de Direction et l'Organe d'Administration ;
- de prévenir et de maîtriser les risques liés à son activité à travers des procédures bien définies et régulièrement contrôlées.

La Direction Générale supervise le dispositif de gestion des risques opérationnels et assure le suivi des actions entreprises pour son renforcement.

Le Comité des Risques se charge de valider la politique de gestion des risques opérationnels, la stratégie de continuité d'activité et de gestion de crise.

### Cadre Général

Le FEC a entrepris plusieurs actions pour le renforcement du dispositif de contrôle interne et la mise en place du socle nécessaire pour la construction d'un dispositif de gestion des risques opérationnels robuste et pérenne adossé aux meilleures pratiques et conforme aux exigences réglementaires :

#### » Mécanisme de délégations de signatures

Le FEC a mis en place un mécanisme évolué de délégations de signatures, basé sur une définition précise des pouvoirs et une délimitation claire des responsabilités. Ce mécanisme répond aux principes suivants :

- Le principe de double signature est obligatoire pour toutes les opérations affectant les comptes du FEC ou d'autres éléments de son actif ;
- La séparation entre l'initiation et l'exécution d'une part, et le contrôle d'autre part ;
- Les remplacements sont systématiquement prévus en cas d'absence ou d'empêchement d'une personne de sorte à éviter des blocages de situations.

#### » Manuel de procédures générales

Le FEC est doté d'un manuel de procédures générales couvrant tous les processus fonctionnels des domaines Pilotage, Métiers et Support. La cartographie générale des processus et procédures a été élaborée selon les exigences de la norme Qualité ISO 9001 V2008.

Par ailleurs, l'intégration de l'outil de modélisation MEGA process a permis d'avoir un référentiel des procédures unique, structuré et accessible par tous les collaborateurs du FEC à travers un site intranet. Ce référentiel fait l'objet d'une maintenance évolutive régulière.

#### » Manuel de procédures et d'organisation comptable

Le FEC est doté d'un manuel de procédures et d'organisation comptable permettant de s'assurer que :

- toutes les opérations réalisées par le FEC sont fidèlement traduites en enregistrements comptables ;
- tous les enregistrements sont conformes aux Plan Comptable des Etablissements de Crédit et à la réglementation en vigueur ;
- toutes les informations financières et comptables diffusées en interne et externe sont fiables, complètes et intelligibles pour ses utilisateurs.

#### » Manuel de communication financière

Le FEC dispose également d'un manuel de communication.

#### » Manuel de contrôle interne

Conformément à la réglementation en vigueur et aux meilleures pratiques en la matière, le FEC est doté d'un manuel de contrôle interne lui permettant de veiller à la régularité et à la bonne application des procédures mises en place ainsi qu'à la formalisation des points de contrôle.

#### » Plan de Continuité d'Activité

Le FEC dispose, conformément aux dispositions de la circulaire n°4/W/2014 et de la directive n°47/G/2007 de Bank Al-Maghrib, d'un Plan de Continuité d'Activité approuvé par le Conseil d'Administration, lui permettant d'assurer le fonctionnement continu de son activité, de traiter les risques susceptibles de se concrétiser et de limiter les pertes engendrées.

La mise en œuvre du PCA a porté notamment sur la mise en place de :

- Dispositifs de continuité Système d'Information ;
- Dispositifs de continuité logistique ;
- Dispositifs de continuité ressources humaines ;
- Dispositifs de continuité des opérations.

Afin d'assurer le maintien opérationnel des dispositifs mis en place, un plan de maintenance et du développement du PCA du FEC a été arrêté et les actions y afférentes sont mises en œuvre.

### Gestion des risques opérationnels

Le FEC est doté d'une cartographie des risques opérationnels qui a été reconstruite en 2010 en s'appuyant sur la typologie Bâle II et dont la mise à jour s'effectue annuellement. Cette cartographie couvre les processus relevant des domaines crédit, support et systèmes d'information et permet de cibler les processus nécessitant une surveillance particulière ou renforcée.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels déployé au FEC, dans le cadre de la réforme Bâle II et en application de la Directive n°29/G/2007 émise par Bank Al Maghrib, permet l'identification, l'évaluation des risques opérationnels ainsi que le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés. Ce dispositif a été complété en 2011 par une base de collecte des incidents qui permet de dégager une vision objective des risques encourus et la réévaluation de ces risques par les résultats de la collecte des incidents opérationnels.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est entièrement automatisé suite au déploiement d'une application SI, permettant d'assurer :

- l'identification, l'évaluation et la surveillance des risques opérationnels à travers la cartographie des risques.

· La conciliation de la cartographie des risques avec le manuel des procédures générales.

· Le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés.

· La collecte des incidents liés aux risques opérationnels.

### Organisation

Sur le volet organisationnel, le pilotage du dispositif de gestion du risque opérationnel est assuré par la Direction des Risques et Contrôle Permanent. Cette dernière s'appuie sur des correspondants risques opérationnels (CRO) au niveau des Entités métiers et Supports.

Ces CRO se chargent de la remontée d'incidents opérationnels, de l'analyse de la base de collecte de ces incidents et de la mise en œuvre des plans d'action de couverture des risques majeurs.

A cet effet, une procédure de collecte et de remontée des incidents opérationnels ainsi qu'une fiche de déclaration de la survenance d'un incident opérationnel ont été élaborées et mises à la disposition des CRO afin d'outiller la démarche de collecte et de remontée des incidents.

La gouvernance des risques opérationnels est assurée par le Comité des Risques.

### Couverture des risques opérationnels

Conformément aux dispositions réglementaires relatives aux exigences minimales en fonds propres, le FEC procède depuis Décembre 2011 à la couverture des risques opérationnels.

L'exigence en fonds propres pour la couverture des risques opérationnels est calculée selon l'approche "indicateur de base", soit égale à 15% de la moyenne du produit net bancaire, calculée sur les 3 dernières années.

### 2.4 Risques de Non Conformité

Conformément à la circulaire n°4/W/2014 et à la directive n°49/G/2007 de Bank Al-Maghrib, le FEC s'est doté d'une politique de conformité et d'une cartographie des risques de non-conformité.

### 2.5 Risque de Change

La couverture du risque de change afférent à la majorité des emprunts extérieurs mobilisés par le FEC est prise en charge par l'Etat (Ministère de l'Economie et des Finances/Direction du Trésor et des Finances Extérieures) moyennant rémunération, dans le cadre d'un système propre à chaque ligne de prêt.



47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc



288, Boulevard Zerktouni  
20000 Casablanca  
Maroc

**FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL**

**ATTESTATION DE REVUE LIMITEE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX  
AU 30 JUIN 2016**

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Fonds d'Equipelement Communal comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et les états des informations complémentaires (ETIC) ci-joints relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 2.802.003, dont un bénéfice net de KMAD 127.775, relève de la responsabilité des organes de gestion du Fonds.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel du Fonds et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds d'Equipelement Communal arrêtés au 30 juin 2016, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 28 septembre 2016

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**



**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**DELOITTE AUDIT**



**Ahmed BENABDELKHALEK**  
Associé